



Covid-19 : à l'école primaire, le protocole sanitaire va être assoupli pour limiter les fermetures de classes

La nouvelle stratégie promue par le ministère de l'éducation nationale repose sur le test de tous les élèves d'un groupe où un cas positif a été détecté. Des expérimentations ont déjà été menées, non sans difficultés. Tester plutôt que fermer. Telle est la stratégie qu'a choisie le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, face à l'irruption de la cinquième vague de Covid-19. Le passage du niveau 2 au niveau 3 du protocole sanitaire, qui aurait signifié un retour des cours en partie à distance au lycée, n'a pas été retenu, à ce stade. C'est bien, à l'inverse, un allègement du protocole qui va être mis en place à l'école, alors que le nombre de classes fermées est passé de 4 000 à 8 500 en une semaine.

Depuis le printemps, un cas de Covid-19 entraînait une fermeture de classe. Ce ne sera bientôt plus le cas. « Nous poursuivons deux objectifs fondamentaux : maintenir les écoles ouvertes tout en protégeant la santé des élèves et des personnels », affirme le ministre. Concrètement, lorsqu'un élève contractera le virus, un dépistage systématique de toute la classe aura lieu. Deux modalités seront possibles, selon les contextes locaux : soit un laboratoire viendra effectuer les tests, soit les parents iront faire tester leurs enfants.

Ce nouveau « protocole de traçage » se mettra en place progressivement à partir de lundi 29 novembre et « se généralisera réellement le 6 décembre », fait-on savoir Rue de Grenelle. Des fermetures seront néanmoins prononcées, explique-t-on au ministère, avec un certain flou, tout d'abord le temps que les élèves reviennent « peu à peu » avec le résultat du test négatif ou si l'agence régionale de santé juge que « la situation l'exige ». Pour revenir en classe, une attestation sur l'honneur ne suffira plus. Il faudra présenter le résultat négatif du test, gratuit pour les mineurs, qu'il soit antigénique ou PCR.

« Une bonne nouvelle »

Ces annonces se fondent sur une expérimentation annoncée début octobre dans dix départements – l'Aisne, l'Ariège, la Côte-d'Or, les Landes, la Manche, le Morbihan, la Moselle, le Rhône, le Val-d'Oise et le Var. Lorsqu'un cas de Covid-19 y est détecté, une équipe doit se rendre sur place pour réaliser les tests. « Ce dispositif montre sa pertinence, mais ses modalités doivent être adaptées. Selon les départements, les capacités de réactivité des laboratoires ne sont pas les mêmes », constate Jean-Michel Blanquer.

Sur le terrain, les retours sur cette expérimentation sont, en effet, pour le moins mitigés. Elle aurait permis d'éviter 140 fermetures de classes dans le Val-d'Oise, selon Le Parisien. Mais pour Olivier Flipo, directeur d'école à Cergy-Pontoise et délégué du SE-UNSA dans le département, « réaliser les tests salivaires dans les temps n'a pas toujours été possible car les laboratoires sont débordés ». L'expérimentation a connu d'autres déconvenues. Rose, mère d'une élève en CM1 à Toulon, en a fait les frais. « La cellule technique sanitaire de l'académie n'a pas été en mesure de se déplacer », relate-t-elle, encore furieuse. Dans le Rhône, 179 classes étaient fermées mercredi 24 novembre, assure-t-on aussi au SNUipp.

Du côté des parents, ce nouveau protocole est « une bonne nouvelle », soulignent, de concert, la PEEP et la FCPE, même si « ce dispositif va reposer sur la mobilisation des familles ». Les syndicats d'enseignants se montrent plus circonspects. « Est-ce le bon moment pour alléger le protocole en plein rebond épidémique ? », s'interroge Guislaine David, porte-parole du SNUipp-FSU. « La charge de travail va être difficile à soutenir pour les directeurs d'école », complète Catherine Nave-Bekhti, du SGEN-CFDT. « Il ne faudrait pas que ce nouveau protocole tende les relations, que nous avons jusqu'ici réussi à préserver, entre l'école et les familles », s'inquiète Stéphane Crochet, du SE-UNSA, qui juge ce changement de stratégie « incompréhensible ».

Efforts de pédagogie

Le conseil scientifique préconise depuis longtemps – et encore dans son dernier avis du 20 novembre – ce « renforcement du dépistage réactif à l'école ». Mais l'éducation nationale n'a jamais réussi à proposer les 600 000 tests hebdomadaires sur lesquels elle s'était engagée. Du 8 au 15 novembre, par exemple, 307 804 tests ont été proposés et 141 696 réalisés.

Outre les questions logistiques et de coordination avec les autorités de santé, la réticence des parents est souvent avancée pour expliquer ces difficultés. L'évolution du protocole pourrait changer la donne. Néanmoins, pour les





syndicats, cela nécessite des efforts de pédagogie à l'égard des familles. « Il faudrait déployer des campagnes de communication sur les tests comme il y en a eu pour les vaccins », souligne Guislaine David.

Statu quo, en revanche, pour le second degré, où les trois quarts des plus de 12 ans ont reçu leurs deux doses de vaccin et peuvent ainsi rester en classe si un cas est détecté. « A ce niveau, le protocole actuel doit nous permettre de traverser la cinquième vague dans les collèges et les lycées », estime Jean-Michel Blanquer. « Cela pose tout de même la question du déploiement des tests dans le secondaire », fait valoir Sophie Venetitay, du SNES-FSU, rappelant que le vaccin empêche les formes graves de la maladie mais pas la circulation du virus.

